



AVIS D'APPEL D'OFFRES

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002/AONR/ INJS/CIPM/2026
DU 14 AVRIL 2026 EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA
RECHERCHE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

Financement : BIP MINSEP-INJS 2026

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'amélioration de la visibilité de ses activités, le Directeur de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports lance un Appel d'Offres National Restreint en vue de l'élaboration du Plan Directeur de la Recherche (PDR) de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) faisant suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°002/AAMI/INJS/DAG/2026 du 06 Janvier 2026 relatif à la pré-qualification.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un seul lot et consistent au recrutement d'un Bureau d'études ou d'un groupement de bureaux d'études pour élaborer un Plan Directeur de la Recherche à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit :

- ❖ de dresser l'état des lieux et identifier les facteurs significatifs de l'environnement de l'INJS;
- ❖ d'effectuer le diagnostic situationnel du dispositif de la recherche à l'INJS;
- ❖ de définir la vision et les choix stratégiques en matière de recherche conformément : au décret 2016/427 du 26 Octobre 2016 portant réorganisation de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (article 4-3) ; à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30); à la politique sectorielle en matière de Sport et d'Éducation Physique, et en matière d'Animation, de Loisirs et d'Éducation Civique ; à la loi 2018 sur les Activités Physiques et Sportives ; au Plan Directeur de la Recherche du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI) ; aux textes sur la décentralisation ; au plan stratégique de développement de l'INJS 2018-2027 ;
- ❖ d'élaborer le plan d'actions prioritaires en matière de recherche;
- ❖ de présenter le dispositif de suivi-évaluation du plan directeur de la recherche;
- ❖ d'élaborer le Plan Directeur de la Recherche à l'INJS;
- ❖ d'organiser des réunions de validation du Plan Directeur de la Recherche avec les parties prenantes ;
- ❖ d'appuyer l'INJS dans le processus de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de la mobilisation des ressources nécessaires à l'implémentation du PDR ;
- ❖ de présenter le projet aux acteurs de la formation et de la recherche à l'instar des Collectivités Territoriales Décentralisées, des Organisations de la Société Civile, du Mouvement Sportif National, des Entreprises Privées, des Associations et mouvements de jeunesse, etc.) afin d'avoir leur soutien.

3. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours**.

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 000 000 (soixante-dix millions) francs CFA TTC.**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après :

N°	BET	Références	Téléphones
1	Ets ICOR INTER	BP 5690 YAOUNDÉ, N°RC/YAO/2019/A/350 ; N° CONT : P106600197535D	Tel : 699 897 938.
2	Ets A&N ENGINEERING GROUP	BP 12386, YAOUNDÉ, N°RCCM : RC/YAO/2018/A/792 ; N°CONT : P108712676412D	Tel : 699 466 176/ 675 023 443
3	Ets SAINTE MARIE THÉRÈSE	BP: 00 N°RCCM: RC/YAO/2019/A/1136 N° CONTR: P038512751988C	697 041 341

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSEP/INJS, exercice 2026, sur la ligne d'imputation budgétaire **60 16 191 0 23000002 464116.**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne**, et les soumissions se font essentiellement sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. Une copie numérique de chaque soumission, contenue dans une clé USB, devra être déposée auprès du Service des Marchés de l'INJS comme copie de sauvegarde avec la précision du marché concerné.

9. Cautionnement de soumission

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission acquittée à la main et timbrée délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **1400 000 (un million quatre cent mille) F CFA TTC**, précisant le *Maître d'Ouvrage*, les *conditions d'appel* et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres. Ledit cautionnement doit être accompagné du récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC).

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Elles devront obligatoirement dater de trois (03) mois au plus précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, accompagnée d'un récépissé CDEC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être obtenu auprès du Chef de Division des Affaires Générales de l'INJS, BP : 1016 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 23 08 35, Email : direction@injs-yaounde.com), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 70 000 (soixante-dix mille) francs CFA payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS- ARMP n° 335988 à la BICEC.

12. Remise des offres

- Chaque offre est rédigée en français ou en anglais. Elle devra être transmise par le soumissionnaire en ligne sur la plateforme COLEPS au plus tard le **27 mai 2026 à 13 heures**.
- Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention :
« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°002 /AONR/ INJS/CIPM/2026 DU 14 AVRIL 2026 EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE LA RECHERCHE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

Maitre d'ouvrage : **LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

- Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
 - 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre. La soumission sera mise en ligne au plus tard le **27 MAI 2026 à 13 heures précises**, et devra porter toutes les mentions précisant l'offre concernée.

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des fichiers différents. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage:

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt,
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres,
- les plis non-conformes au mode de soumission.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission acquittée à la mian, timbrée, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, accompagnée d'un récépissé CDEC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

Les offres, accompagnées des pièces et documents exigés, sont rassemblées dans des fichiers électroniques et regroupées suivant leur nature administrative, technique et financière.

Les formats de fichiers choisis pour le dépôt des offres via COLEPS doivent être des formats courants dont l'usage est répandu dans le secteur professionnel comprenant les opérateurs

susceptibles d'être intéressés par la consultation, pour une meilleure exploitation.

Les documents et pièces transmis dans la plateforme COLEPS sont revêtus d'une signature électronique à travers l'usage du certificat.

Pour soumissionner par voie électronique via COLEPS, le candidat ou soumissionnaire doit être enregistré sur ladite plateforme et disposer d'un certificat électronique valide.

NB : Le candidat supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. Le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué n'est en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les régler, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps.

L'ouverture des pièces administrative et offres techniques auront lieu le **27 MAI 2026 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'INJS dans la salle des Actes de l'INJS sis à l'immeuble siège à la Division des Affaires Générales, sise à la direction de l'INJS, au quartier Ngoa-Ekellé Yaoundé BP: 1016 Yaoundé. Tel: +237 222 230 835- Fax: +237 222 227 298. Mail: direction@injs-yaounde.org.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 70 points/100 seront ouvertes par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INJS siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs soumissions.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **120 (cent vingt) jours**.

16. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères ci-après déclinés :

16.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission acquittée à la main, timbrée, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et accompagnée du récépissé de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au terme du délai de 48 heures accordées au soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
- Absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste non seulement qu'il n'a pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- Absence d'une offre financière témoin ;
- Absence de la charte d'intégrité ;
- Absence de la déclaration de respects des clauses sociales et environnementales ;
- Absence de CCAP et TDR paraphés sur chaque page et signés assortis de la mention « lu et approuvé » ;
- Non-respect du format du fichier.

16.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres se fera sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Notation
1.	Présentation générale de l'offre	03 points
2.	Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires	15 points
3.	Méthodologie, planning des travaux et organisation des prestations	15 points
4.	Qualification et compétence des experts	50 points
5.	Solvabilité et capacités financières	05 points
6.	Présentation du BET, organigramme de la structure et Matériels	12 points
Total		100 points

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70 points sur 100 seront admises à l'analyse financière.

17. Méthode de sélection du consultant et attribution du marché

Le consultant sera choisi selon le meilleur rapport qualité/coût. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale de chaque soumission suivant la formule suivante :

$$NS = \frac{MMd \times 100}{MS}$$

Avec $MMd = 100/100$

NS = note financière du soumissionnaire

MMd = Montant évalué du Moins disant

MS = Montant évalué du Soumissionnaire

Note globale technico-financière

À l'issue de l'évaluation technique et financière, il sera calculé une note technico-financière comme suit :

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$NF = \frac{Nt \times 70 + Nfi \times 30}{100}$$

Avec :

NF = Note Finale ;

Nt = Note technique ;

Nfi = Note financière.

Les soumissions seront alors classées par ordre de mérite en fonction de la NF.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **120 (cent vingt) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des

Affaires Générales sise au 1er étage de l'immeuble siège à quartier Ngoa-Ekellé. BP: 1016 Yaoundé. Tel : +237 222 230 835- Fax: +237 222 227 298. Mail: direction@injs-yaounde.org ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l'ARMP <http://www.armp.cm>.

20. Dénonciation

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics(MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro Ou le MO au numéro 222 23 08 35.

AMPLIATIONS :

- MINMAP (ATI)
- ARMP (pour publication)
- CIPM/INJS
- Affichage
- Archivage

Yaoundé, le 14 AVR 2026

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



EBAL MINYE Edmond